



Conflit copropriétaires/locataires pour pose de canisses

Par **absynte69**, le **13/07/2009** à **15:48**

Bonjour,

Mon conjoint et moi même avons décidé de poser il y a deux mois des canisses sur nos balcons, sachant que nous sommes locataires.

Nous avons pris connaissance, avant la pose, du règlement intérieur de l'immeuble et du contrat de bail, ni l'un ni l'autre ne stipulait que cette pratique était interdite...

Néanmoins nous avons reçu deux lettres (non recommandées) de la régie nous demandant de les enlever parce que cela ne "respecte pas l'uniformité de la façade".

Ce à quoi nous avons répondu "non" directement aux copropriétaires, pour les raisons citées plus haut, et de plus nous n'avions pas reçu de recommandé.

Ces derniers ont donc retiré le règlement du hall de l'immeuble dans le but de le préciser, et nous venons de recevoir un recommandé cette fois, nous demandant "une ultime fois (alors que c'est le premier recommandé...)" de retirer nos canisses sous prétexte qu'ils sont interdits par le règlement de copropriété", et que "sous huitaine, les copropriétaires ont donné pour consigne de faire délivrer une sommation par voie extra-judiciaire"...

Sont-ils dans leur droit?

Je vous remercie par avance pour votre aide,

Très cordialement